



Programme d'agrément de l'enseignement à l'AE et à l'AP

Projet de révision des normes 2020-2021

Mise à jour d'octobre 2020

Quelques points sur la révision de nos normes d'agrément



© Can Stock Photo/ Bialasiewicz

Les assistants des ergothérapeutes (AE) et les assistants des physiothérapeutes (AP) sont des membres importants des équipes de soins qui contribuent à la santé et au bien-être des personnes vivant au Canada, en partenariat avec les ergothérapeutes (erg) et les physiothérapeutes (pht). Des programmes d'enseignement rigoureux sont nécessaires pour garantir que les AE et AP diplômés possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler sous la supervision des ergothérapeutes et des physiothérapeutes et répondre à la demande de services rentables.

Objectif des normes d'agrément

Les normes d'agrément contiennent les critères pour procéder à l'élaboration initiale et à l'évaluation continue de ces programmes d'enseignement. Elles constituent également un cadre de référence pour traiter les questions pertinentes. L'agrément des programmes d'enseignement à l'AE et à l'AP donne aux étudiants, aux employeurs et au public l'assurance que les diplômés possèdent les compétences nécessaires pour fournir des soins sécuritaires, éthiques et efficaces. Les programmes d'enseignement qui détiennent un statut d'agrément démontrent leur engagement en faveur d'un enseignement de qualité et d'une amélioration continue.



© Can Stock Photo/ michaeljung

L'évolution rapide des pratiques de soins de santé nécessite des programmes d'enseignement transformateurs et efficaces, et nos normes d'agrément doivent refléter les environnements d'enseignement et de pratique professionnelle actuels. Les [Normes du Programme d'agrément de l'enseignement à l'assistant de l'ergothérapeute et à l'assistant du physiothérapeute](#) ont été publiées en 2012. Il est temps de les réviser.

Vingt-quatre programmes d'enseignement ont été agréés sur la base de ces normes ou de la version pilote, et dix de ces programmes ont fait l'objet d'une évaluation en vue d'entamer leur prochain cycle de six ans. Nous avons tiré beaucoup de leçons qui peuvent éclairer les révisions.

Objectif de la révision des normes

L'objectif consiste à réviser et à simplifier les normes 1 à 5 afin de refléter les environnements actuels de l'éducation et de la pratique professionnelle. La norme 6 dépend des profils de pratique/compétence des AE et des AP, et sera donc révisée ultérieurement, lorsque ces profils seront mis à jour.

Suite...

Équipe de projet



ECO Canada a été engagé pour diriger le projet. Cet organisme est responsable de l'agrément des programmes des établissements d'enseignement postsecondaire (tant au niveau collégial qu'universitaire) dans tout le Canada et croit fermement à la valeur et à l'importance de l'agrément volontaire. Cette expérience jouera un rôle clé dans l'orientation d'un processus réussi, impartial et objectif, mené avec expertise. L'équipe de projet possède une expérience, des compétences et des antécédents diversifiés et pertinents en matière de relations avec les Autochtones, de révision des normes et de gestion de projet. Les membres de l'équipe de projet comprennent :

- Yogendra Chaudhry, Ph. D., vice-président, Services professionnels
- Emily Peden, registraire associée
- Brad Spence, spécialiste des relations avec les Autochtones et les collectivités
- Kyle Sims, gestionnaire, Services professionnels

Sous-comité de révision des normes

Le comité mixte d'agrément a examiné les profils d'intérêt soumis et est heureux d'annoncer le nom des membres du sous-comité. Le sous-comité pancanadien est composé de représentants de l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE), du Conseil canadien des assistants en ergothérapie et en physiothérapie (COPEC), de l'Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada (AEPC), ainsi que d'éducateurs, de responsables de la réglementation, de responsables de l'agrément, de membres d'équipes d'évaluation par les pairs, d'ergothérapeutes, de physiothérapeutes et d'assistants au physiothérapeute et à l'ergothérapeute actifs. Les membres du sous-comité sont les suivants :

Teresa Avvampato	Carmen Kimoto	Ven Rajendran
Dawn Burnett	Janis Leonard	Jeff Williams
Heather Cutcliffe	Kelly Martindale	Mary Clark (membre d'office)
Donna Drynan	Louise Middleton	
Angelena Gartner	Susan Paul	

Ils mettent leurs connaissances collectives au service de l'équipe de projet pour effectuer les révisions et rendent compte au comité mixte d'agrément qui pilote le projet. Les normes d'agrément révisées seront approuvées par les conseils d'administration de l'ACE et de l'AEPC.

Suite...

Calendrier : 2020-2021

Octobre – novembre	Décembre – février	Avril – mai	Juin – juillet	Octobre	Novembre
Examen des documents	Rédaction des normes	Validation des intervenants	Révisions	Normes finales prêtes à être approuvées	Normes approuvées
Sondage et groupes de discussion					

Des questions? Veuillez envoyer un [courriel à Mary Clark, directrice du programme PAE AE & AP.](#)